



Communication concernant un arrêté fédéral devenu sans objet

La Suisse s'est retirée du Comité consultatif international du coton le 31 octobre 2022.
L'arrêté fédéral du 26 avril 1951 sur l'adhésion de la Suisse au Comité consultatif international du coton¹ est donc sans objet depuis cette date.

28 novembre 2022

Chancellerie fédérale

¹ RO 1952 205

